

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 21/09/2020	Dossier complet le : 21/09/2020	N° d'enregistrement : 2020-10111

1. Intitulé du projet

1 er boisement : plantation d'arbres pour la création de forêts apicole

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom CHANDES

Prénom Jérôme

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47C	1 er boisement d'une superficie totale supérieure à 0.5ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne le boisement d'une ancienne terre agricole qui est actuellement en friche agricole suite à l'arrêt de l'exploitation agricole. La surface est de 5.2516 ha.

Le projet de boisement est le suivant :

- Travail du sol avant plantation
- Plantation entre 450 à 500 plants/ha
- Entretiens du sol qui suivent la plantation.

4.2 Objectifs du projet

- L'objectif serait de mettre en production apicole ces terrains , après l'arrêt de l'exploitation agricole (vigne et foin)
- Création d'une forêt a haute valeur écologique et à grand intérêt pour les pollinisateurs .
- La captation de Co2 par le boisement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

N+0 Préparation du sol : labour en bande + disquage bande .

N+0 Plantation de 450 à 500 plants/ha de Châtaigniers; chênes Sessiles et Pédonculés; Tilleuls; Érables Sycomores et Champêtres ; Noisetiers; Merisiers; Tilleuls; Marronniers ; peuliers noirs; Alisiers Torminal; Saules; Trembles; Bouleaux Verruqueux en 4m/4m Robiniers en 4m/2m.

N+1+2+3+4+5 Entretien mécanique dischage croisé.

N+6 Entretien mécanique par gyrobroyage (fonction de la vegetation)

Réalisation de la plantation dans les règles de l'Art .

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

N+10 Coupe d'éclaircie 1 à prévoir

N+15 Coupe d'éclaircie 1 à prévoir

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Boisement	5.2516 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZI94 Partie 4.7875ha
ZI168 Partie 0.4641ha

Coordonnées géographiques¹

Long. - 0° 14' 33" 48 Lat. 44° 7' 82" 67

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Le projet concerne uniquement la commune de RAUZAN 33420

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF2 Vallée et coteaux de l'engranne. CODE_REGIONAL 36550000
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques approuvé . Pas de contre indication à la plantation .
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consommation d'eau par les forêts est moindre que celle du maïs, sur une période de végétation semblable - voir plus courte. Pas d'arrosage artificiel sur un boisement. On peut dire que la forêt joue un rôle de protection vis à vis de la qualité de la ressource superficielle et profonde. Par ailleurs, le niveau de la nappe est généralement plus haut sous forêt que sous terrain agricole : rôle d'atténuateur des pics de précipitation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification du réseau de fossés existant (entretien éventuel si nécessaire)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On peut supposer au contraire un impact positif de la plantation et une augmentation de la biodiversité en plus le projet d'apiculture doit accroître la biodiversité. L'importance des abeilles dans la biodiversité et leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est plus à démontrer
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	avec le boisement et la création d'une forêt il va y avoir une amélioration de l'offre d'habitat dans la zone .

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation d'espace agricole, conversion en espace forestier de plus haute valeur écologique de manière définitive (avec une réversibilité facile si nécessaire avec la coupe des bois)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	les hâtaigniers; chênes ; Tilleuls; Érables ; Noisetiers; Merisiers; Tilleuls; Marronniers ; Peuliers noirs; Alisiers ; Saules; Trembles; Bouleaux... sont soumis à un grand nombre d'adversités d'origines diverses : feu, aléas climatiques (vent, gel, sécheresse...), maladies cryptogamiques, insectes, gibier ... La lutte préventive et curative contre les incendies, les maladies et des dégâts de gibier et les entretiens, les éclaircies , permettront de limiter les risques.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trafic d'engins occasionnels sur la parcelle pour entretenir et fréquentation humaine pour surveiller et/ou entretenir .
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériels utilisés ponctuellement pour les travaux (phase travaux et exploitation) sont du même type que les matériels agricoles amenés à circuler vers et sur les parcelles concernées. Le projet n'entraîne donc pas de nuisance sonore particulière.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, les arbres captent et stockent le carbone grâce à la photosynthèse. A titre d'exemple, un arbre de 5 m3 peut absorber l'équivalent de 5 tonnes de CO2.</p> <p>Est admis que le arbres capte et stocke le Co2 dans les produits fabriqués .</p> <p>La substitution de matériaux fossiles par une ressource locale, renouvelable et naturellement recyclable, à l'image du marché des emballages légers en bois produits, représente 72 kg de Co2 émis contre 1000 kg pour une tonne d'emballage plastique.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, le rôle filtrant et épurateur des eaux du sol des forêts est reconnu.</p> <p>Le bois est une ressource locale, 100% recyclage et biodégradable.</p> <p>Au contraire, les arbres captent et stockent le carbone grâce à la photosynthèse. Le carbone dans les forêts se trouve non seulement dans la biomasse vivante (plantes, feuilles, troncs, racines), mais aussi dans la biomasse morte au sol (litière, chicots, etc.) et dans le sol.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est principalement forestière. Il n'y a pas de monuments à proximité du projet de reboisement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le changement d'usage est celui souhaité par le propriétaire. Pour les autres fréquentations éventuelles (chasse, pêche ...), le projet n'a pas d'impact négatif sur l'accessibilité des parcelles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Plantation dans une zone rurale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- **Ce projet est conforme aux objectifs de boisement ou amélioration de la résilience et à la valeur environnementale des Écosystème actuels de la région .**

- **Il ne compromet pas le potentiel agronomique de l'ensemble des parcelles concernées.**

- **Il ne paraît pas susceptible d'avoir un impact négatif sur les parcelles à boiser et avoisinantes.**

- **Son impact semble devoir être plutôt positif par rapport à l'usage précédent.**

Pour ces raisons, nous estimons que ce projet peut être dispensé d'une dévaluation environnementale .

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



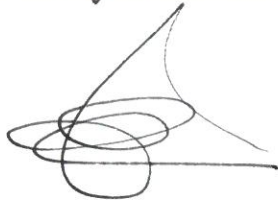
Fait à

Rauzan

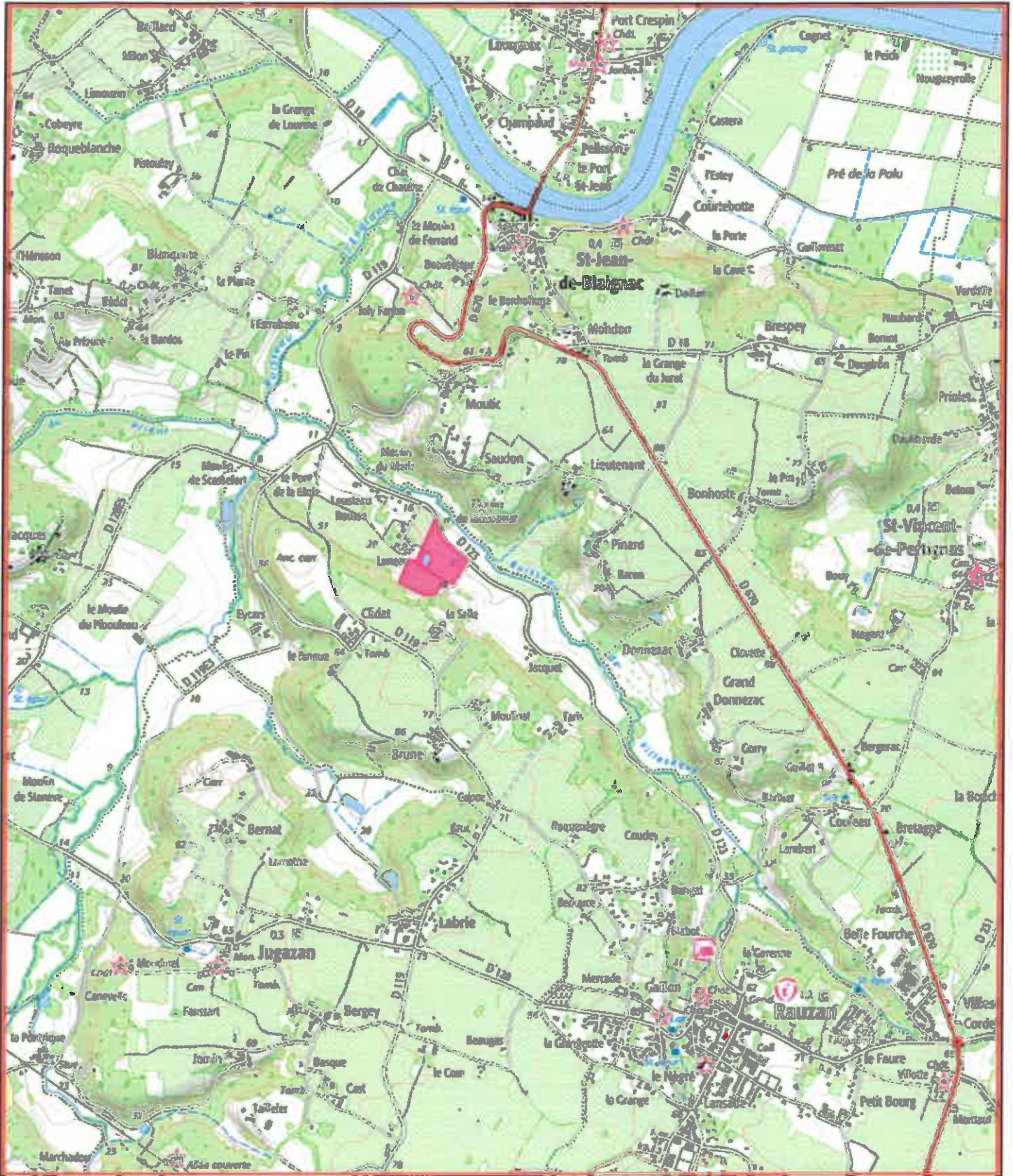
le,

18/09/2020

Signature



Alliance Forêts Bois

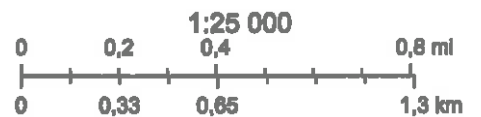


septembre 7, 2020

Polygone de prospection

 1 - Parcelle repérée

 Override 1



Copyright © 2019 IGN

- Peupliers noirs
- Ailiers torminal
- Saules
- Trembles
- Bouleaux verruqueux

850 arbres :

Marronniers	100
Châtaigniers	100
Tilleuls	100
Erables sycomores	100
Erables champêtres	100
Mersiers	100
Noisetiers	100
Charmes	50
Chênes sessiles	50
Chênes pédonculés	50

180 Robiniers



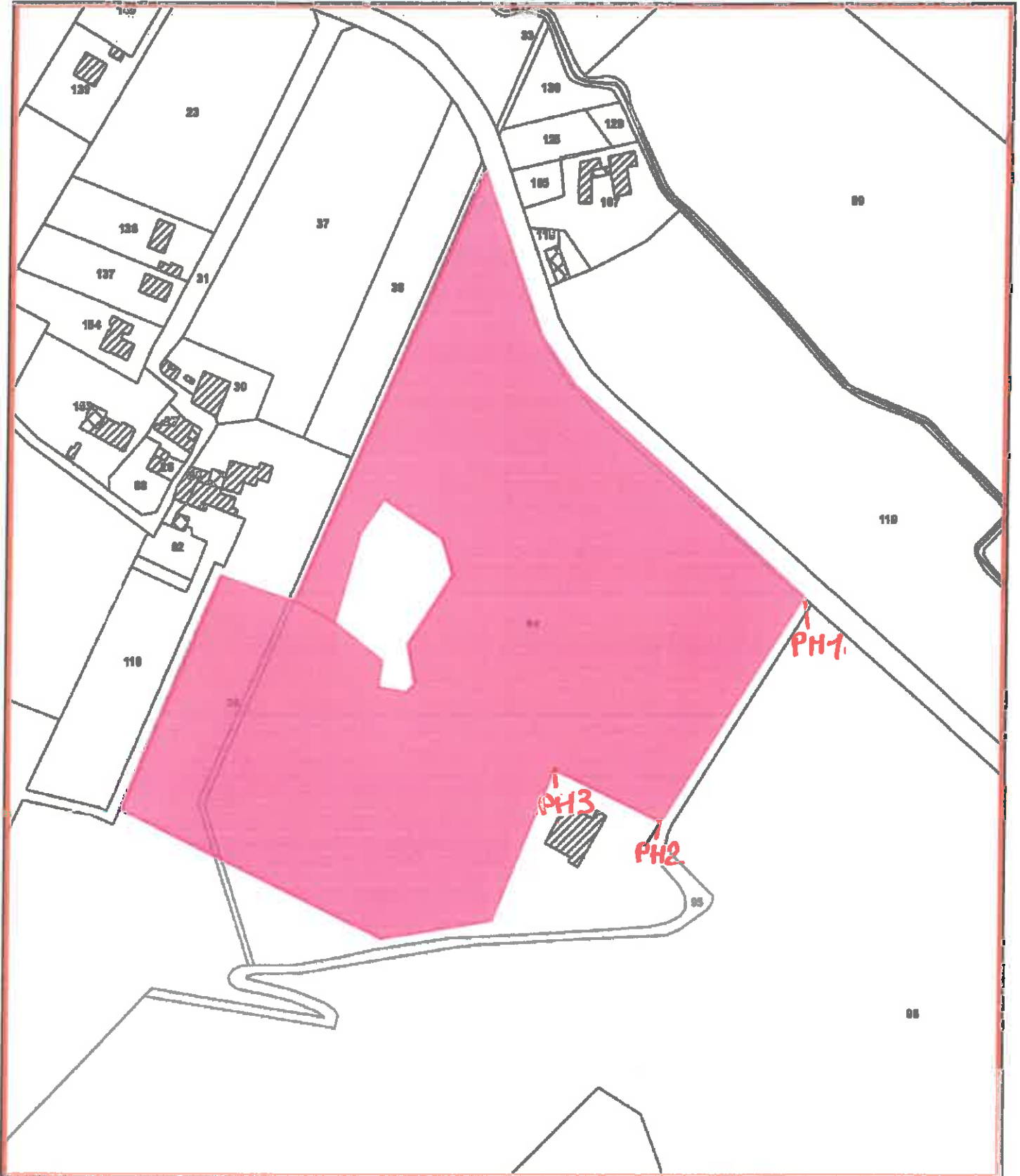
850 arbres

Marronniers	100
Châtaigniers	100
Tilleuls	100
Erables sycomores	100
Erables champêtres	100
Mersiers	100
Noisetiers	100
Robiniers	50
Chênes sessiles	50
Chênes pédonculés	50

540 arbres

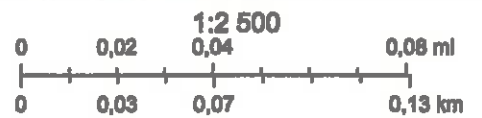
Marronniers	04
Châtaigniers	04
Tilleuls	04
Erables sycomores	04
Erables champêtres	04
Mersiers	04
Noisetiers	04
Charmes	32
Chênes sessiles	32
Chênes pédonculés	32

Alliance Forêts Bois



septembre 7, 2020

-  Override 1
-  Contour Propriété



Eri France 2019

ALLIANCE Forêts Bois

Agence de BAZAS

ZI des Guillaumes de Tombouën - 33450 BAZAS

Tel: +33 40 120 243 - Fax: 05 40 120 241

RCS Bordeaux 534 770 200 - FR 74 534 770 200

04/09/2020

PM1



PM2 PM3

ALLIANCE Forêts Bois

Agence de BAZAS

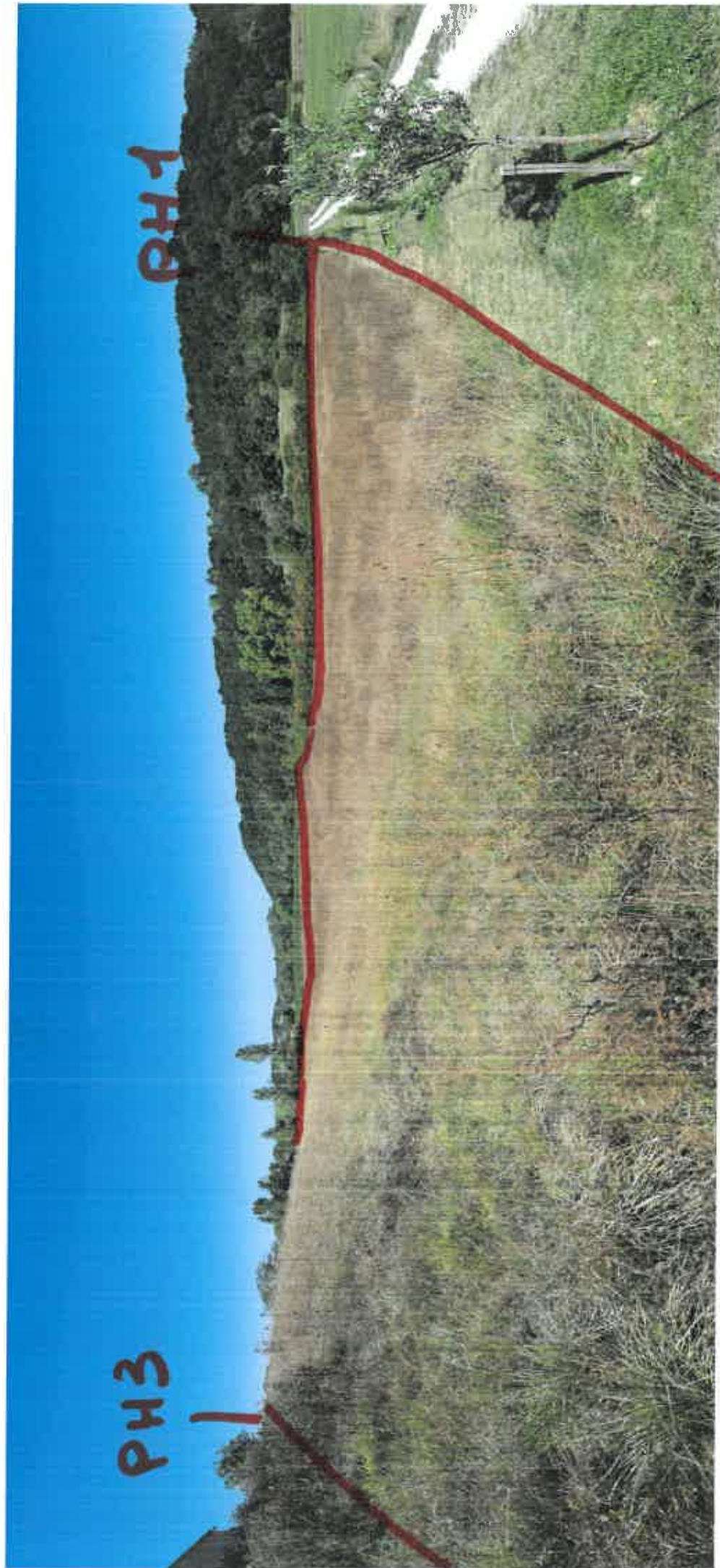
ZI rue Guillaume de Torboulon - 33430 BAZAS

Tél. : 05 40 120 240 - Fax : 05 40 120 241

RCS Bordeaux 534 770 268 - FR 74 534 770 268

PH2

04 105 12020



04/09/2020

ALLIANCE Forêts Bois
Agence de BAZAS
ZI nvs Guillaume de Tomblouin - 33430 BAZAS
Tél. : 05 40 120 240 - Fax : 05 40 120 241
RCS Bordeaux 534 770 268 - FR 74 534 770 268

